

# à vos côtés

Le journal  
des locataires  
d'Habitats  
de Haute-Alsace

N°36 - Octobre 2021



## Les petits gestes quotidiens pour faire des économies d'énergie

A l'heure où les préoccupations environnementales poussent chacun à réinterroger son quotidien et où le prix des énergies ne cesse d'augmenter, il apparaît essentiel de lutter contre le gaspillage énergétique.

Pour vous aider à faire des économies, découvrez les 10 gestes bons pour la planète et pour votre portefeuille.

### ■ L'éclairage

Utilisez des ampoules LED plutôt que des halogènes, elles consomment bien moins d'électricité et durent beaucoup plus longtemps (environ 400 000 heures).

Eteignez les lumières lorsque vous quittez une pièce. Profitez de la lumière extérieure le plus longtemps possible et optez pour des couleurs claires dans votre intérieur, elles vont réfléchir la lumière à l'inverse des couleurs sombres.

### ■ De l'importance d'éteindre ses appareils

Tous les appareils consomment de l'énergie, même en veille, c'est notamment le cas de votre box internet, qui allumée 24h/24h consomme autant qu'un réfrigérateur en 1 an !

Privilégiez une multiprise ou un programmateur afin d'éteindre vos appareils quand vous ne les utilisez pas (la nuit par exemple).

### ■ Réfrigérateurs et congélateurs : froids, mais pas trop

Pensez à dégivrer régulièrement votre réfrigérateur pour éviter une surconsommation et réglez vos appareils à la bonne température : **-18° pour un congélateur et 4° pour un réfrigérateur**. Chaque degré supplémentaire vous fait dépenser 5 % d'électricité en plus.

Enfin, avant tout nouvel achat, pensez à regarder l'étiquette énergie et à privilégier les appareils les mieux classés.

### ■ Le chauffage

Les températures de confort recommandées : 19° dans les pièces à vivre, 20° dans la salle de bain et 16° dans les chambres à coucher.

Lors d'une absence de quelques heures, baissez le chauffage d'un ou deux degrés. Lors d'une absence de plusieurs jours, mettez le chauffage en position hors gel.

Conservez la chaleur à l'intérieur, fermez les volets et/ou les rideaux la nuit tombée.

Le chiffre à retenir : **1° de moins = 7% d'économie sur votre facture !**

### ■ Le lave-linge et le lave-vaisselle

Privilégiez le programme Éco du lave-linge et du lave-vaisselle, vous économiserez de l'eau et de l'énergie (45% par rapport au programme intensif).

Faites fonctionner votre lave-linge et lave-vaisselle **uniquement lorsqu'ils sont pleins**, la demi-charge consomme moins d'eau mais tout autant d'électricité ! Evitez également l'utilisation du sèche-linge, très gourmand en électricité.

### ■ La cuisine

Pensez à couvrir les casseroles lorsque vous cuisinez ou faites bouillir de l'eau. Avec un couvercle, la cuisson est plus rapide et consomme 25% d'énergie en moins.

Utilisez une hotte à recyclage d'air et **ne bouchez surtout pas les aérations**, vous risqueriez de générer de l'humidité et de la condensation dans votre logement.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de l'ADEME :

 [agirpourlatransition.ademe.fr](http://agirpourlatransition.ademe.fr)



# Et si vous deveniez propriétaire ?

Découvrez le programme *Le Boréal* à Kingersheim en accession abordable à la propriété\* : 16 logements du 2 au 4 pièces avec jardin, terrasse ou balcon à partir de 121 000 € !

Un programme immobilier proposé par ATHIS, société créée par Habitats de Haute-Alsace et le promoteur Pierres & Territoires.



\*sous réserve de respecter les plafonds de ressources réglementaires et d'occuper le logement au titre de sa résidence principale

## Bien conçu, à tous points de vue :

- Isolation thermique et phonique performante (RT 2012)
- Chauffage individuel au gaz
- Parquet stratifié dans les chambres
- Salle de bains avec sèche-serviette et meuble vasque

## Toutes les prestations que vous attendez :

- A 15min de Mulhouse
- Garage et place de parking privatifs
- A proximité immédiate du centre-ville, des groupes scolaires, activités sportives et commerces



# ATHIS

Propriétaire, tout simplement

## Les avantages de la location-accession

- Un taux de **TVA réduit**
- Une **exonération de la taxe foncière** pendant 15 ans
- **Aucun appel de fonds** pendant les travaux
- Constitution d'un **apport personnel** pendant la phase locative
- **Pas de frais d'agence**
- Un **accompagnement personnalisé**
- Une **garantie de rachat** et de relogement

## Renseignements et vente :

03 89 46 86 26  
contact68@ptfa.fr

Télécharger la plaquette →



## Réhabilitation & construction neuve : nos ambitions

Habitats de Haute-Alsace poursuit son ambition de réhabiliter son patrimoine ancien et de construire de nouveaux logements là où les besoins existent.

Dans le cadre de son Plan Stratégique de Patrimoine 2020-2029, l'Office prévoit ainsi la **réhabilitation de 1 800 logements** et la **construction de près de 1 600 logements**, dont 600 destinés à de l'accession sociale à la propriété.

Au total, ce sont pas moins de **300 millions d'euros** qui seront investis dans le patrimoine pour améliorer la performance énergétique, renforcer la sécurité de nos résidences et développer une nouvelle offre de logements pour le plus grand nombre.

**300 millions**  
investis sur  
2020-2029

**1 800**  
logements  
réhabilités

**1 600**  
logements  
construits

## NOS DERNIÈRES LIVRAISONS



■ Quartier St Morand - Altkirch  
148 logements réhabilités BBC



■ Le Patio - Horbourg-Wihr  
24 logements neufs



■ Rue de Jungoltz - Soultz  
18 logements réhabilités BBC

## Augmentation du prix des énergies et impact sur vos charges

Chaque début d'année, Habitats de Haute-Alsace recalcule le montant mensuel des provisions sur charges sur la base des consommations réelles de l'année précédente.

Au regard des augmentations tarifaires très importantes des fournisseurs de gaz et d'électricité cette année, le montant de vos provisions sur charges sera ajusté en conséquence sur votre quittance de loyer dès le mois de janvier prochain.



Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le Service Loyer et Charges au 03 89 22 93 47.

## Un nouveau Conseil d'Administration pour HHA

Suite aux élections départementales du mois de juin dernier Habitats de Haute-Alsace a procédé ce mercredi 6 octobre à l'installation de son nouveau Conseil d'Administration. M. Lucien Muller, Conseiller d'Alsace et Maire de Wettolsheim, a été élu Président de l'Office à l'unanimité, succédant ainsi à M. Michel Habig.



**ALSACE** Collectivité européenne • Elu-es de la Collectivité européenne d'Alsace : M. Lucien Muller, M. Pierre Bihl, Mme Fatima Jenn, M. Francis Kleitz, M. Joseph Kammerer, Mme Pascale Schmidiger

- **Personnes qualifiées** : M. Jean-Luc Lips, Mme Monique Liermann, M. Denis Andolfatto, Mme Marianne Loewert, M. Michel Habig, Mme Isabelle Trendel, M. Hubert Chevarier
- **Représentants des locataires** : Mme Carole Studer (CNL), M. Jacques Chardon (CNL), Mme Yolande Remy (CLCV), M. Louis Klur (CLCV).
- **Organismes socio-professionnels** : Mme Dominique Flieller-Joly (CAF), M. François Tempe (UDAF), M. Francis Gollentz (Action Logement), M. Jean-Luc Boissier (CFDT), Mme Sabine Ziegler (CFTC).
- **Association d'insertion** : Mme Florence Mure Boy (Manne Emploi).